

Avis de constitution

SOCIETE « CEO VISION CORPORATE » en abrégé « CVC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN  
FACE DE LA PHARMACIE ST CHRISTOPHE ET EXERCE  
DANS LE DOMAINE DE L'INTERMEDIATION IMMOBILIÈRE,  
Lot 29, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CEO VISION CORPORATE » en  
abrégé « CVC »

Objet: La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

- L'INTERMEDIATION IMMOBILIÈRE;
- CONCIÈGERIE;
- ÉVÈNEMENTIEL, DÉCORATION D'ESPACE,  
TRAITEUR, RESTAURATION;
- COMMERCE GENERAL ET TOUTES AUTRES  
ACTIVITÉS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN  
FACE DE LA PHARMACIE ST CHRISTOPHE ET EXERCE DANS  
LE DOMAINE DE L'INTERMEDIATION IMMOBILIÈRE, Lot 29,  
Ilot 14

Dirigeant(s) Mlle SERI TOUA JOCELYNE NADIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07547 du 30/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46188/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

